



## EDITO

L'année 2013 qui se termine fut bien remplie. L'ensemble des bénévoles de l'association s'est retrouvé pour faire le point de l'année écoulée. Même si toutes nos espérances n'ont pu aboutir, nous pouvons affirmer que notre participation aux travaux sur les barrages a fait de notre association un interlocuteur responsable. Nous avons démontré que nous n'étions pas seulement des pleureurs auprès des services territoriaux mais que nous étions aussi en capacité de nous engager pour exécuter des travaux techniques.

Cette fin d'année est plutôt calme pour nous mais il faut déjà penser à 2014 et bien d'autres défis nous attendent.

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président Lionel Chanteloup

## Retour sur les longrines



*Une partie des longrines*

La réalisation des longrines fut un travail important quand on sait qu'une longrine pèse environ 200kg et qu'il a fallu les manœuvrer à plusieurs reprises, mais au dire des élus du Syndicat, c'est une économie non négligeable sur le coût total des réparations.

Nous remercions la ville de Bléré qui a mis à notre disposition les ateliers municipaux afin de travailler les longrines.

D'autre part nous tenons à remercier très chaleureusement M. et Mme Cathelin qui nous ont prêté une mortaiseuse pour la réalisation des trous. Pour les 260 mètres de longrines, les bénévoles de l'association y ont consacré plus de 250 heures de travail cumulées.

C'est sans compter le temps passé aux rencontres avec le syndicat du Cher Canalisé et à la présence de nos bénévoles pour la récupération de pièces dans le lit du Cher ainsi qu'à la réparation des barrages.



*M. et Mme Cathelin*



## OPERATION COMMUNES PROPRES



Comme chaque année la communauté de commune de Bléré Val de Cher organise une journée de ramassage de débris abandonnés sur les communes. Nous avons participé à cette opération en nous rendant sur les bords du Cher du côté de Bléré. Nous avons ramassé un certain nombre de sacs. Merci aux membres de l'association qui ont répondu présents.

Il est important que chacun prenne soin de notre rivière alors promeneurs, pêcheurs, plaisanciers ou tout autre personne ne jetez pas vos papiers, bouteilles et canettes, prenez soin des ramasser.

## Les pollutions

Chacun sait que la pollution du Cher n'est pas due aux barrages. Mais pourtant des responsables d'organismes s'obstinent à le démontrer. Les polluants que nous retrouvons dans nos rivières viennent des ruissellements de nos villes, villages et terres agricoles.

Plus on goudronne et bétonne nos espaces, plus vite l'eau de ruissellement entraîne les polluants tels que les hydrocarbures vers les ruisseaux et rivières.

Pour les polluants agricoles ou les pesticides, ne jetons pas la pierre à nos agriculteurs, c'est bien la politique de la production intensive à laquelle ils ont été soumis, qui est responsable. Aujourd'hui la réglementation sur l'utilisation de ces produits s'accélère vers une limitation. Sera-t-elle suffisante quand on sait que les grands groupes de phytosanitaire n'investissent pas suffisamment dans la recherche de produits de substitution non polluant ?

Il y a bien d'autres polluants: les médicaments que nous rejetons, les produits chimiques que nous utilisons chaque jour et nos stations d'épurations ont bien du mal à les traiter, ce sont des produits invisibles qui se retrouvent dans les boues de ces stations ou qui filent directement vers nos rivières.

## Suite de nos articles sur les Nitrates et Engrais

Les problèmes posés par les nitrates et les phosphates ne sont pas dus à leur utilisation proprement dite mais plutôt aux conditions d'utilisation. Il est aisé de connaître les besoins des plantes en nitrate et phosphate pour une croissance optimale. En pratique l'agriculteur veut apporter cette quantité optimale à la plante tout au long de sa croissance, mais il va apporter cet engrais au moment des labours et éventuellement au printemps. Donc il va apporter la quantité nécessaire à la plante plus les quantités qui seront soit lessivées, soit qui vont s'infiltrer lors des pluies tout au long de la croissance des plantes. Encore faut-il que cette croissance optimale puisse être atteinte dans les conditions climatiques du moment.



Toutes ces quantités de nitrate et de phosphate non utilisées vont évidemment se retrouver dans les cours d'eau et les nappes phréatiques et vont pouvoir être utilisées par les plantes aquatiques et les algues qui vont donc se développer abondamment, arrivant à obscurcir l'eau, bloquant la croissance des plantes qui vont consommer l'oxygène plutôt que d'en produire à la lumière. Ceci amenant un phénomène dit d'eutrophisation.

Pour éviter ce processus il faut donc faire en sorte que ces engrais n'arrivent pas aux cours d'eau, on pourrait imaginer d'amener ces engrais par petites doses tout au long de la croissance de la plante afin de limiter au maximum les lessivages et infiltrations, pour être un peu ironique on pourrait demander à nos chers écologistes de se rendre un peu utiles, plutôt de parler de venir chaque jour donner à chaque plante la petite bille d'engrais qui lui sera nécessaire pour la journée !!!

Un autre aspect de l'utilisation des engrais fortement critiqué par les consommateurs, c'est qu'en apportant beaucoup d'engrais, d'eau et de chaleur sous serres aux plantes, celles-ci poussent trop vite et on obtient une plante pleine d'eau et sans saveur.

**Le fumier et le compost** sont depuis fort longtemps une autre manière d'apporter à la plante ce dont elle a besoin. Dans ce cas, le phosphore se trouve sous forme de phosphate intégré à des molécules organiques dont il sera libéré par une dégradation de ces molécules organiques par des micro-organismes du sol. L'azote se trouve quant à lui aussi intégré à des molécules organiques, mais sous forme de dérivés ammoniacaux (amines, amides...), lors de la dégradation de ces molécules organiques par les micro-organismes, l'azote sera libéré sous forme d'ammoniaque qui comme on l'a mentionné plus haut sera oxydée en nitrate assimilable par les plantes. Ainsi ces nitrates et phosphates seront libérés lentement dans le sol et absorbés par les plantes et seront donc beaucoup moins entraînés par les eaux de pluie vers les cours d'eau et les nappes phréatiques. Ce processus aura de plus l'avantage de mieux conserver les propriétés mécaniques (mécaniques : pas très judicieux à modifier) du sol.

**Le lisier** qui correspond aux excréments animaux, pour ce qui nous concerne pose un problème de phosphate surtout avec les lisiers de porcs et de volailles. Lorsque ces animaux sont nourris avec des aliments à base de farine végétales en farine ou granulés ont doit ajouter en particulier du phosphate.

Car les farines proviennent de graines végétales, ces graines contiennent évidemment tout ce qui est nécessaire pour créer une nouvelle plante et en particulier du phosphate, mais la graine est un composant très sec, sans eau, aussi le phosphate se trouve sous une forme utilisable dans un milieu anhydre, ( en fait 6 molécules de phosphate sont associées à une molécule d'alcool pour former ce que l'on appelle de l'acide phytique ), lors de la germination de la graine cet acide phytique sera dégradé en libérant le phosphate par une enzyme présente dans les enveloppes de la graine, mais absente dans le tube digestif des animaux. Donc tout ce phosphate se retrouve dans le lisier et pourra être libéré par les bactéries du sol.

Pour limiter ce problème, on pourrait traiter les farines par l'enzyme, ce qui serait très onéreux ou bien ajouter à l'aliment du son (l'enveloppe des graines) en particulier du son de seigle très riche en cet enzyme.



## Assemblée générale

Comme chaque début d'année, notre assemblée générale aura lieu au mois de janvier.

### ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DU CHER

#### CONVOCATION

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale des Amis du Cher Canalisé

**samedi 26 janvier 2014**

**à la salle des fêtes de Saint Julien de Chedon (41400) salle située à coté de la mairie**

**La réunion commencera à 10 h**, mais nous accueillerons les participants dès 9h 30 pour le règlement des cotisations 2014.

Etre à jour de sa cotisation 2013 est indispensable pour cette assemblée.

Rappel : cotisation annuelle pour un membre = 16€ - pour un couple : 20€

**à envoyer à : M Serrault Jean Paul 34 rue du Pont 37150 Bléré**

Ordre du jour :

- Rapport moral par L Chanteloup, président. Vote de l'assemblée.
- Rapport financier par J P Serrault, trésorier. Vote de l'assemblée
- Présentation des projets 2014 par le président
- Projet budget 2014
- Questions diverses venant de l'assemblée
- Renouvellement du conseil d'administration. Vote à main levée
- .- Renouvellement du bureau désigné par le Conseil d'Administration.

**Nous vous ferons parvenir une invitation fin décembre avec le plan d'accès ainsi que le formulaire de pouvoir si vous ne pouvez pas être présent.**

Pour les adhérents qui désirent faire partie du prochain conseil d'administration vous pouvez dès maintenant nous le faire savoir par mail ou courrier